

AIR CANADA

Crédit de voyage futur

avec  Voyages **TravelBrands**^{MD}
VOLS INTAIR



Retrouvez-nous sur 
Vos Reps Voyages TravelBrands



Pour réserver dans Accès : TravelBrandsAccess.com
Ou par téléphone à 1-844-5-TBRAND (827263)

Crédit de voyage futur d'Air Canada avec Voyages TravelBrands

1 Les billets de mes passagers ont déjà été échangés une fois. Ces nouveaux billets sont-ils à nouveau admissibles ?

Oui, tant qu'ils n'ont pas été utilisés.

2 Les billets de mes passagers ont été échangés par Air Canada. Maintenant, le passager veut faire un changement de date. Puis-je le faire avec vous ?

Oui, mais nous devons communiquer avec AC pour connaître le coût du changement et vous recontacter. Nous devons envoyer le paiement à AC car ils émettront à nouveau les nouveaux billets et nous les enverront. Ensuite, nous vous les transmettrons.

3 Mon passager a un crédit de voyage futur avec Air Canada. Il veut réserver un nouveau billet auprès d'Intair. L'ancien billet était de 550.00 \$ incluant les taxes et le nouveau billet est de 300.00 \$ incluant les taxes. Que se passe-t-il avec la valeur résiduelle de 250.00 \$.

Faites la nouvelle réservation sur Accès et contactez-nous. Intair peut convertir la valeur résiduelle en un crédit Voyages TravelBrands applicable sur un achat futur pour tout billet / passager

4 Un récent « flash » AC a été publié concernant les billets en VRAC non éligibles à la date de NON EXPIRATION sur les crédits de voyage futurs. Qu'en est-il d'Intair ?

Il n'y a pas de date d'expiration avec Intair, que le billet soit émis à un tarif VRAC/IT ou PUBLIÉ. Intair dispose d'une alternative à l'interne pour conserver ce crédit jusqu'à ce que les passagers soient prêts à réserver de nouvelles dates de voyage. En outre, s'il y a une valeur résiduelle, nous nous assurerons qu'ils obtiennent ce crédit pour un achat futur.

5 Mon passager a un crédit de voyage futur chez Air Canada et veut faire un transfert de nom à un membre de sa famille. Que dois-je faire ?

Effectuez la nouvelle réservation sur Accès pour le nouveau passager. Contactez-nous et nous prendrons les dispositions

nécessaires avec Air Canada pour émettre le nouveau billet et utiliser la valeur du crédit pour payer cette nouvelle réservation. Le transfert de nom n'est autorisé qu'une seule fois.

6 Le crédit de voyage futur peut-il être transféré à un autre passager ?

C'est ce qu'on appelle un transfert de nom, qui n'est autorisé qu'une seule fois. Pour plus d'informations, reportez-vous à la question 5

7 J'ai un crédit d'Intair provenant de la valeur résiduelle d'un ancien échange d'un crédit de voyage futur. Puis-je utiliser ce crédit pour payer les frais de changement de transporteur pour un changement volontaire sur un autre dossier passager ?

Le crédit est inscrit sur la réservation de ce passager - il peut être utilisé pour payer des frais de changement pour ce passager.

8 J'ai un crédit d'Intair provenant de la valeur résiduelle d'un ancien échange d'un crédit de voyage futur. Puis-je utiliser ce crédit pour réclamer ma commission / mes frais de service ?

Non, il doit être utilisé pour un autre billet AC.

9 Je voudrais obtenir un bon de voyage d'Air Canada

Le passager doit réserver de nouveaux vols. Si le nouveau tarif est inférieur, Intair peut convertir le montant résiduel en un crédit Voyages TravelBrands qui peut être utilisé pour un achat futur.

10 Mon passager a un crédit de voyage futur sur un billet partiellement utilisé et aimerait avoir un bon d'Air Canada

Actuellement, Air Canada n'autorise pas les bons de voyage pour les réservations GDS sur des billets partiellement utilisés et Intair ne peut pas convertir ce crédit de voyage futur en un crédit Voyages TravelBrands. Comme nous sommes toujours à la recherche d'options à ce sujet, veuillez nous contacter pour soumettre votre demande par courriel : travel@travelbrands.com



Retrouvez-nous sur Vos Reps Voyages TravelBrands



Pour réserver dans Accès : TravelBrandsAccess.com
Ou par téléphone à 1-844-5-TBRAND (827263)